

MOUVEMENT INTERACADÉMIQUE 2017

IMPORTANT
Académie d'exercice 2016-2017
(ou de gestion pour les réintégrations)

Discipline :

Option postulée :

NOM(S) figurant sur
le bulletin de salaire
(en CAPITALES)

Sexe
H ou F

Date de naissance

Prénoms :

Nom de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal

Commune :

N° de téléphone fixe

Mél.

N° de téléphone mobile

En fournissant ce numéro, les syndiqués acceptent de recevoir par SMS leur résultat, service mis en place par le SNES et le SNEP.

Vous avez déposé un dossier au titre du handicap (nous faire parvenir le double de votre dossier).

Vous formulez des demandes de mutation en mouvement spécifique. Précisez :

**SI VOUS FAITES DES DEMANDES POUR DES POSTES SPÉCIFIQUES
OU D'AUTRES MOUVEMENTS, NOUS ENVOYER LA FICHE CORRESPONDANTE**

Situation administrative actuelle : – Titulaire – Stagiaire : { si ex-titulaire

(remplissez et cochez les cadres avec précision)

{ si ex non-titulaire (contractuel, MA...)

exerçant : en formation continue / dans l'enseignement supérieur

Catégorie (entourez la vôtre)

Agrégé(e)	Certifié(e)	P. EPS	PLP	A.E.	C.E.	CPE	CO-PSY	DCIO
-----------	-------------	--------	-----	------	------	-----	--------	------

1 Vous êtes **titulaire** { affecté à titre définitif
affecté à titre provisoire
en établissement en zone de remplacement

Date de nomination sur ce poste :

Établissement (ou ZR) d'affectation actuelle (nom + commune) :

T/R Établissement rattachement :

Établissement d'exercice (si différent) :

Vous avez été touché par une **mesure de carte scolaire**

Année : Ancien poste :

Date d'affectation dans ce poste :

2 Vous êtes **stagiaire 2016-2017 ex-fonctionnaire E.N.**
(enseignement, éducation, orientation)

Ancienne affectation :

Date d'affectation dans l'ancien poste :

3 Vous êtes **stagiaire 2016-2017 ex-fonctionnaire hors E.N.**
enseignement, éducation, orientation

Ancienne affectation : Dép. :

4 Vous demandez une **réintégration** **impérative** **conditionnelle**

Vous êtes { en détachement
affecté dans une COM

Date de début : Acad. avant départ :

5 Vous êtes en **disponibilité** (compléter le 1) Date de début :

Type de demande : Rapprochement de conjoints

Simultanée entre conjoints

Au titre du rapprochement de la résidence de l'enfant
(parent isolé, autorité parentale conjointe ou hébergement alterné)

Simultanée de non-conjoints ; NOM et discipline de la personne concernée :

Vous êtes : marié(e) pacsé(e) concubin(e) avec enfant(s) Date du mariage / PACS :

NOM du (de la) conjoint(e) : Profession et/ou discipline :

Département de travail du (de la) conjoint(e) : Depuis le : Lieu de résidence personnelle :

RC : au 01/09/2017 Nombre d'année(s) de séparation : Nombre d'enfant(s) de moins de 20 ans :

Disponibilité pour suivre conjoint ou congé parental : OUI NON

N° de carte syndicale

Date remise cotisation

Nom(s) figurant sur la carte

IMPORTANT : autorisation CNIL

J'accepte de fournir au **SNES*/SNUEP*/SNEP*** et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au **SNES*/SNUEP*/SNEP*** de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au **SNES***, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 / **SNEP***, 76, rue des Rondeaux, 75020 Paris / **SNUEP-FSU***, 38, rue Eugène Oudiné, 75013 Paris ou à ma section académique.

Date : Signature :

**Rayer les mentions inutiles*

OBLIGATOIREMENT

**JOINDRE À CETTE FICHE SYNDICALE UNE PHOTOCOPIE DE TOUTES LES PAGES
DU DOCUMENT DE « CONFIRMATION DE DEMANDE DE MUTATION » AINSI QUE TOUTES
LES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR QUE NOUS PUISSONS TRAITER VOTRE DOSSIER**

Barème interacadémique		Important : calculez vous-même votre barème
Éléments communs du barème	Échelon acquis au 31/08/2016 Classe normale : échelon × 7 (minimum : 21 pts) ou par reclassement au 01/09/2016 Hors-classe : échelon × 7 + 49 pts (agrégé HC 6 ^e échelon depuis 2 ans et + : forfait 98 pts) Classe except. : échelon × 7 + 77 pts (limité à 98 pts) Nombre d'années de stabilité dans le poste au 31/08/2017 : × 10 Bonification de 25 pts par tranche de 4 ans de stabilité poste :	
Bonifications liées à la situation individuelle ou administrative	<input type="checkbox"/> Affectation dans un établissement classé REP+ ou relevant de la politique de la ville : <input type="radio"/> 5 ans et plus : 320 pts <input type="checkbox"/> Affectation ou pas en Éducation prioritaire mais établissement précédemment APV <input type="radio"/> 1 an : 60 pts ; <input type="radio"/> 2 ans : 120 pts ; <input type="radio"/> 3 ans : 180 pts ; <input type="radio"/> 4 ans : 240 pts ; <input type="radio"/> 5 ans ou 6 ans : 300 pts ; <input type="radio"/> 7 ans : 350 pts ; <input type="radio"/> 8 ans et plus : 400 pts <input type="checkbox"/> Sportif de haut niveau : nombre d'années d'ATP × 50 pts (max. 200 pts) <input type="checkbox"/> Stagiaire ex-contractuel enseignant 2 nd degré, CPE et CO-Psy, ex-MA garanti d'emploi, ex-EAP, ex-AED ou ex-AESH : <input type="radio"/> jusqu'au 4 ^e échelon : 100 pts <input type="radio"/> 5 ^e échelon : 115 pts <input type="radio"/> 6 ^e échelon et + : 130 pts <input type="checkbox"/> Ex-TZR stabilisé depuis au moins 5 ans : 100 pts <input type="checkbox"/> Stagiaire 2016-2017 (enseignant 2 nd degré, CPE, CO-Psy en centre de formation) ou ex-stagiaire 2015-2016 ou 2014-2015 ayant choisi de bénéficier de la bonification sur le 1 ^{er} vœu : 50 pts <input type="checkbox"/> Stagiaire 2016-2017 : académie(s) bonifiée(s) à 0,1 pt, précisez : <input type="radio"/> Académie de stage : <input type="radio"/> Académie d'inscription au concours : <input type="checkbox"/> Vœu préférentiel sur vœu académique (incompatible avec les bonifications familiales) (nombre de demandes successives : - 1) × 20 pts (plafonnement à 100 pts sauf si bonification supérieure acquise antérieurement au mouvement 2016)	
Bonifications liées à la situation familiale	<input type="checkbox"/> Rapprochement de conjoints : 150,2 pts forfaitaires • Enfant(s) à charge : nombre x 100 pts • Année(s) de séparation : – titulaire en activité : <input type="radio"/> 1 an : 190 pts ; <input type="radio"/> 2 ans : 325 pts ; <input type="radio"/> 3 ans : 475 pts ; <input type="radio"/> 4 ans et plus : 600 pts – titulaire en CP ou disponibilité pour suivre conjoint : date début de congé : ; date de fin : <input type="radio"/> 1 an : 95 pts ; <input type="radio"/> 2 ans : 190 pts ; <input type="radio"/> 3 ans : 285 pts ; <input type="radio"/> 4 ans et plus : 325 pts – stagiaire séparé en 2016-2017 <input type="radio"/> 190 pts + 200 pts si les résidences professionnelles sont dans deux académies non limitrophes + 100 pts si les résidences professionnelles sont dans deux départements non limitrophes d'académies limitrophes <input type="checkbox"/> Mutation simultanée de conjoints : 80 pts forfaitaires <input type="checkbox"/> Rapprochement de la résidence de l'enfant : 150 pts forfaitaires	
Priorités	Vœu unique Corse { <input type="radio"/> 1 ^{re} demande <input type="radio"/> Stagiaire (en Corse) ex-contractuel <input type="radio"/> 2 ^e demande enseignant 2 nd degré, CPE et CO-Psy, <input type="radio"/> 3 ^e demande ex-MA garanti d'emploi, ex-EAP ou AED DOM y compris Mayotte : <input type="radio"/> CIMM <input type="radio"/> Travailleur handicapé <input type="radio"/> Réintégration <input type="radio"/> Ex-fonctionnaire	